

BATZ-SUR-MER

Selon le maire, le centre municipal de santé est « une totale réussite »



Ouvert en 2021 pour faire face à la désertification médicale, le centre municipal de santé devrait avoir un budget autofinancé dès la fin de cette année, et ne plus être subventionné par la commune. Photo PO

C'est à l'occasion de réception des résidents secondaires que Marie-Catherine Lehuédé a fait le point sur le domaine de la santé : « Le centre municipal de santé est une totale réussite : notre CMS accueille aujourd'hui quatre médecins généralistes, un pédiatre, deux secrétaires médicales, une assistante médicale, une infirmière Asalée et des consultations régulières de spécialistes. L'équipe a réalisé 13 838 consultations en 2023, et 3 067 déclarations de médecin traitant sont comptabilisées à ce jour. Sur ce sujet, je le répète encore et encore, les médecins et

secrétaires travaillant au CMS sont salariés par la commune. L'intégralité des recettes liées aux consultations et aux différentes subventions abonde donc exclusivement le budget communal. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que les recettes 2024 seront supérieures aux dépenses : en d'autres termes, le CMS s'autofinancera en 2024, sans subvention d'équilibre de la commune », a déclaré l'édile. Par ailleurs, l'ancien cinéma « Le Paludier » va devenir une clinique dentaire, qui pourra accueillir trois praticiens avec les dernières technologies d'équipements.